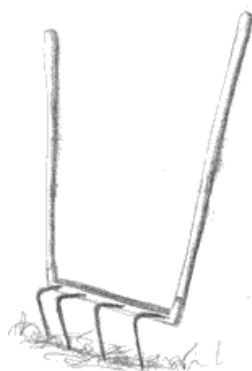


# ENQUÊTE PARTICIPATIVE

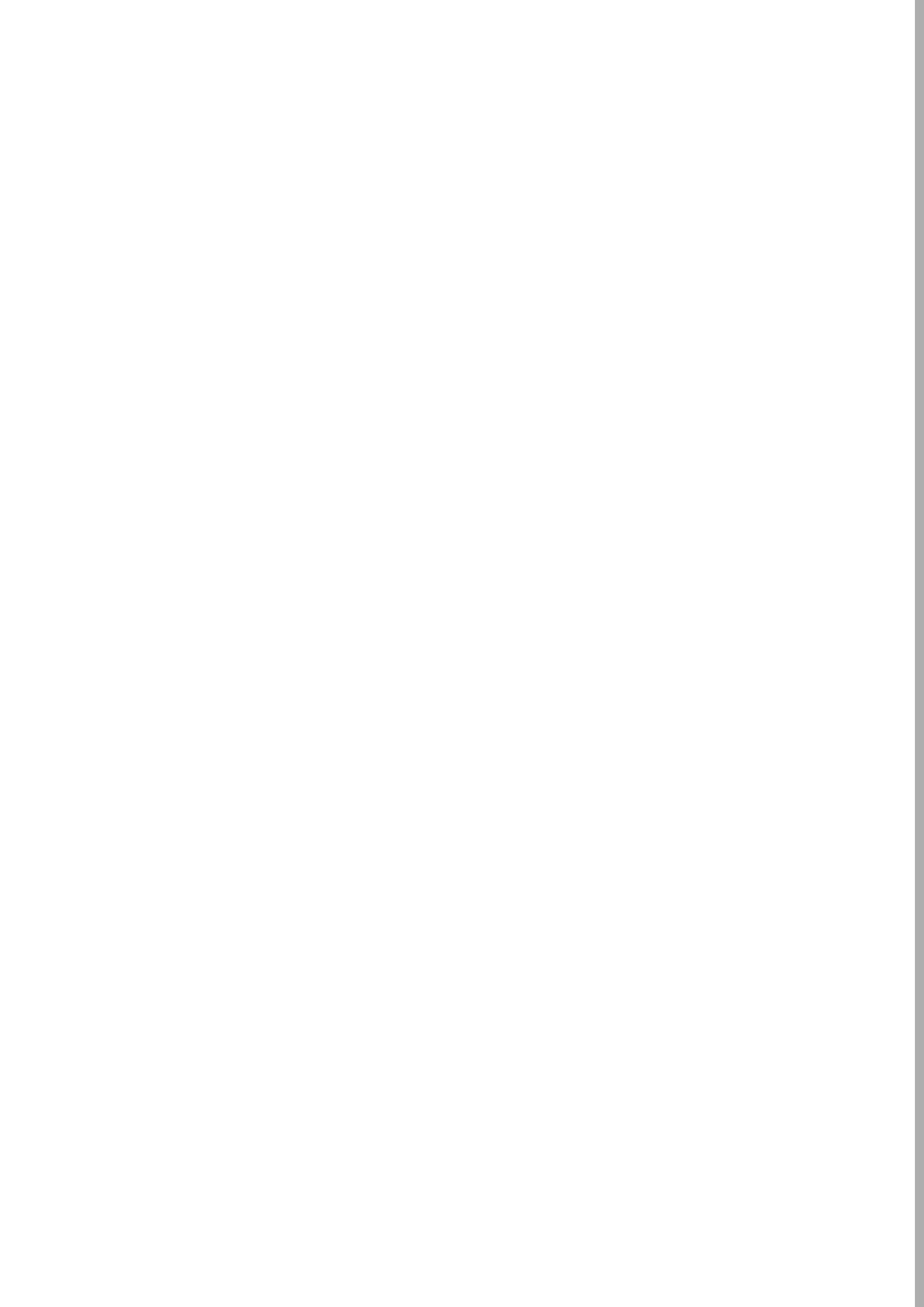
LE DÉVELOPPEMENT  
DE L'AGROÉCOLOGIE DANS  
LES ALPES-MARITIMES

NOVEMBRE 2018

---



W W W . C A G R O U I L L E . C O M



CONTEXTE

# L'ENQUETE PARTICIPATIVE : OBJET, CONTEXTE, PARTICIPANTS

Cette enquête a été réalisée en 2018 auprès de 17 acteurs du territoire des Alpes-Maritimes : collectivités territoriale, associations, professionnels de l'agriculture. L'objectif de l'enquête est de réaliser un état des lieux et de mesurer le potentiel de développement de l'agroécologie sur le territoire.

Le contenu restitué dans ce document provient uniquement des entretiens réalisés au cours de l'année 2018 auprès des 17 acteurs du territoire. Le contenu des entretiens et l'identité des personnes questionnés ont strictement confidentielles.

Le document présente une synthèse restituant les entretiens par grande thématiques :

- Qu'est-ce qu'évoque l'agroécologie ?
- Quelles sont les problématiques et contraintes rencontrées ?
- Quels sont les objectifs & les actions mises en œuvre ?
- Quelles pratiques de l'AE & quelle dynamique sur le territoire ?
- Quels partenaires et relais territoriaux ?
- Les grandes lignes de la synthèse à retenir

La conclusion propose des hypothèses de développement et des pistes d'amélioration pour favoriser les pratiques agroécologiques sur le territoire des Alpes Maritimes.

## PRÉSENTATION DES ORGANISATIONS PARTICIPANTES

### Collectivités territoriales

- Mairie de Vence
- Mairie de la Gaude
- Métropole Nice Côte d'Azur (NCA)
- Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis (CASA)
- Communauté d'agglo du pays de Grasse (CAPG)
- **Conseil Général des Alpes Maritimes (CG06)**

### Gestionnaires d'espaces naturels

- Parc National du Mercantour
- Parc Régional des Préalpes d'Azur

### Associations

- Agribio
- Association Terra Segurana
- Association des Ruchers des Baous
- Association des Jardins du Loup
- Les potagers de la Vesubie

### Professionnels

- Maraicher Rémy Sierakowski (Vence)
- Maraicher Bastien Cavalotto (Gattières)
- Vigneron-éleveur Georges Rasse (Saint Jeannet)
- Maraicher Pierre Boijout (Saint Jeannet)

## UNE ENQUETE RÉALISÉE PAR "ÇA GROUILLE"

Ca Grouille est une entreprise créée par Marie Stephan, formée en tant qu'animateur en agroécologie en 2018 par Terre et Humanisme. L'enquête a été réalisée dans le cadre de cette formation afin de mieux connaître le potentiel de développement de l'agroécologie sur le territoire des Alpes-Maritimes.

Ça Grouille à un objectif : la sensibilisation de TOUS à l'environnement, et plus particulièrement à l'agroécologie. Ça grouille propose un panel d'activités pour les particuliers, les entreprises, les associations et les collectivités qui permet de redécouvrir ce lien

inséparable entre Nature-Homme-Société. Cette sensibilisation passe par des animations, par des ateliers sensoriels ou pratiques, par une re-connexion à son environnement proche, ou encore par la création de jardins nourriciers.

**ÇA GROUILLE !**

Autour du potager agroécologique

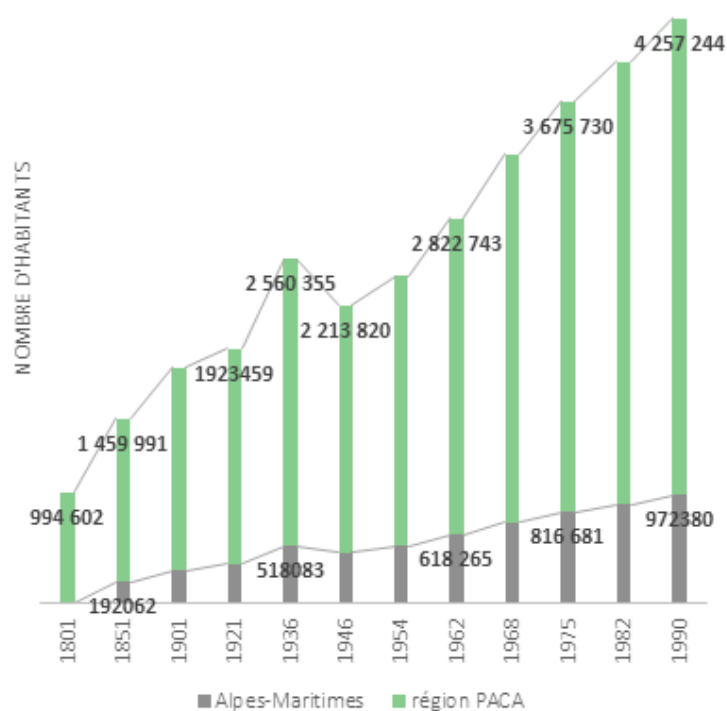
WWW.CAGROUILLE.COM

# CONTEXTE TERRITORIAL

## DONNÉES DÉMOGRAPHIE ET URBANISATION

- Attractivité forte en raison de son climat.
- Accroissement très rapide de la population depuis les années 1950 (voir schéma).
- désertification importante du haut et moyen Pays au profit de la plaine côtière.
- Pression foncière est très forte sur la bande littorale avec une densité de **422 habitants** au mètre carré (m<sup>2</sup>)<sup>1</sup>.  
A titre de comparaison :
  - moyenne ds AM = 252 hab/m
  - moyenne PACA=157 hab/m<sup>2</sup>
- Deux territoires très hétérogènes composent ce département : le littoral fortement urbanisé et le haut-pays montagneux et peu peuplé.

EVOLUTION DE LA DÉMOGRAPHIE EN PACA - ALPES MARITIMES



## TOPOGRAPHIE ET CLIMAT



Le département se constitue d'une étroite plaine côtière (anciens marécages ou plaine alluvionnaire) très découpée qui s'étend sur 300 km de Mandelieu à Menton. Le relief s'accroît très vite pour atteindre les sommets du Parc du Mercantour qui s'élèvent à plus de 3 000 mètres.

Entre la plaine côtière et les montagnes, le paysage est constitué tout d'abord de collines, vallées étroites, de falaises rocheuses comme les Baous, puis plateaux. S'ensuivent des vallées plus longues nord-Sud séparées par des reliefs importants<sup>2</sup>.

**La topographie est très riche et variée offrant une diversité des paysages, des terroirs et une diversité climatique.**

Le climat du département est méditerranéen sur la zone côtière et montagnard dans les étages plus élevés. C'est un climat excessif avec de fortes pluies à l'automne et au printemps, et pouvant être très sec en été. Par ailleurs, dans la zone littorale le climat doux permet de cultiver toute l'année quasiment sans serre.

## L'AGRICULTURE DANS LES ALPES MARITIMES

Le territoire des Alpes Maritimes n'a pas une forte dynamique agricole. L'économie du territoire est avant tout une économie de service (tourisme, hautes technologies...).

Cela n'a pas toujours été le cas. Entre 1970 et 2010, « les surfaces consacrées au maraîchage et à la culture florale ont diminué respectivement de 80 % et de 74 % (...) Les terres labourables ont été divisées par plus de trois et les surfaces plantées en vigne ont quasiment disparu. »<sup>3</sup>. Cela est dû à la pression foncière sur les terres agricoles exercée depuis les 40 dernières années. Les terres agricoles sont par ailleurs toujours fortement concurrencées par le développement des villes, des zones d'activités et des espaces de loisirs.

L'agriculture occupe aujourd'hui un cinquième de l'espace départemental<sup>3</sup>. C'est avant tout une agriculture historiquement horticole, viennent ensuite le maraîchage, l'arboriculture et enfin l'élevage (important pour la conservation du patrimoine paysagé). On compte un total de 1675 fermes sur le territoire dont 75% sont inférieures à 2.5 ha. C'est le plus petit département agricole de la région PACA<sup>4</sup>.

A noter l'importance de la surface couverte par des champs en herbe (STH, soit 21 000 ha et 31 000 hors exploitations<sup>4</sup>) et par la forêt, environ 237 000 ha, soit la moitié du territoire<sup>3</sup>. Depuis 40 ans, le territoire se reboise naturellement, du fait du déclin de l'activité agricole.

### L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DANS LES AM

Quant à la filière biologique (inclus les conversions)<sup>5</sup>, elle représente **3598 ha et 218 fermes, soit 9.7 % de la surface agricole du département ou 11% des fermes.**

Agribio constate qu'aujourd'hui une installation sur deux se fait en biologique, mais cela ne concerne pas le secteur horticole qui reste encore sur des pratiques conventionnelles. La filière biologique est très dynamique, ce qui place les AM en 20ème position des départements français.

### Chiffres clés

	Nombre de ferme	superficie agricole utilisée
Total	1675	33 000
Biologique	218	3589
En pourcentage	13%	11%

### TYPE DE LABELS BIOLOGIQUES DANS LES AM

AB	Demeter	NATURE ET PROGRÈS
218	4	5

## CIRCUITS-COURTS ET DEMANDE

### DES CITOYENS

Le développement de l'agriculture biologique locale tente de répondre à une croissance de plus en plus forte des consommateurs. La demande reste supérieure à l'offre et oblige à l'importation de produits biologiques de France, d'Italie, d'Espagne...

En parallèle, se sont développés sur tout le territoire des circuits-courts et des marchés biologiques et locaux. On compte dans le département :

- Marché des collines, au Rouret
- Montagnes Paysannes à Puget-Thénier,
- Marchés biologiques & locaux de la Brigue, de la Colle sur Loup, de Saint Laurent du Var et de Vence, Libération
- 29 Ruches qui dit oui
- 28 AMAP
- 6 biocoop
- 3 Sartoriz
- Nombreux autres magasins biologiques

### LES JARDINS PARTAGÉS, PARTICIPATIFS ET PÉDAGOGIQUES

L'intérêt pour l'agriculture est croissant chez les citoyens qui ont un besoin de retour à la terre et de se réapproprier des savoirs agricoles de base. La demande de jardin est forte sur le territoire. Aujourd'hui on compte plus de 160 Jardins pédagogiques, familiaux, partagés sur le territoire des AM.

Il y a eu un inventaire de réalisé sur le territoire de la Métropole NCA qui en compte environs 144, 28 jardins collectifs, 19 familiaux, 7 partagés, 1 d'insertion, 1 solidaire et 116 jardins pédagogiques).

Dans le reste du département, il y en a environs 28, qui est un chiffre surement inférieur à l'existant.

# RESULTATS DE L'ENQUETE

# Qu'est-ce qu'évoque l'agroécologie ?

L'agroécologie (AE) est un terme qui évoque avant tout des pratiques agricoles respectueuses des écosystèmes naturels, de la biodiversité.

L'homme est peu souvent nommé et intégré dans la conception de cette discipline.

L'agroécologie est souvent associée à l'agriculture biologique, au localisme, à l'agriculture, à la permaculture, à la gestion de l'eau et de l'énergie, à l'autonomie et la résilience, à Pierre Rabhi et à la sobriété heureuse. Il n'a pas été mentionné d'autres aspects importants de l'AE tels que la gouvernance, le rôle de l'animal, ou encore l'habitat cohérent.

Voici quelques citations relevées lors des entretiens qui offrent une vision riche et variée de l'agroécologie :



C'est une façon d'aborder l'agriculture sous l'angle de la ressource apportée par la nature et les écosystèmes. C'est une science de pointe innovante, où il y a encore beaucoup de recherche à faire pour avoir des systèmes aussi efficaces que dans le conventionnel.

Ce sont des pratiques quotidiennes pour protéger les ressources "consommer durablement".

C'est une prise de conscience qu'on peut faire une agriculture autrement en respectant la terre.

Une agriculture qui respecte les valeurs de l'écologie

Il y a en plus, l'homme dans l'équation. Tout interagit avec tout. C'est une approche intégrée où on agit en respect des équilibres établis. L'homme en fait partie..

Les pratiques agroécologiques cherchent à pallier le problème du changement climatique, en particulier sur la gestion de l'eau, énergie, et répond au problème phytosanitaire.

C'est semblable à la permaculture dans la recherche de symbiose entre tous les éléments.

L'agroécologie regroupe plein d'éléments fondamentaux en agriculture et vise un équilibre entre tous ses éléments. Aujourd'hui, l'AE est devenu un mot valise et donc il y a une perte de sens.

C'est un potentiel pour le territoire avec à la clé des emplois, la préservation du foncier, et une ré-exploitation des terres agricoles.

L'alimentation mondiale de demain, source d'emplois considérable.

C'est une forme d'agriculture qu'on encourage : on va être dans le respect de l'environnement, de la biodiversité, de l'économie locale.



# QUELS SONT LES ENJEUX POUR LE TERRITOIRE

Le territoire des Alpes-Maritimes est un territoire privilégié du fait de son climat et de la richesse de sa biodiversité. Sa topographie particulière faite de vallées abruptes, de plaines étroites et de montagnes l'a préservé d'une agriculture et d'une industrialisation polluante. C'est un territoire avant tout orienté vers l'économie tertiaire. Les enjeux pour le territoire sont surtout liés à son attractivité touristique et résidentiel qui ont entraîné une artificialisation des sols, la bétonisation du littoral surpeuplé et en conséquence un déclin de l'activité agricole. Les écosystèmes ne sont plus capables de soutenir cette pression humaine entraînant des risques en termes d'autonomie alimentaire, de déclin de la biodiversité, de déficit des ressources.

## AUTONOMIE ALIMENTAIRE

Les enjeux sont nombreux mais vient en premier l'autonomie alimentaire liée à l'artificialisation des terres arables, la consommation d'espaces naturels et patrimoniaux existants et le poids démographique. Quasiment l'ensemble des terres du littoral sont passées en « zone U » dans les PLU locaux. Il y a une vraie rupture entre offre et demande en produits agricoles locaux : d'un côté il y a une diminution des terres agricoles et de l'autre côté une augmentation continue de la demande pour des produits agricoles biologiques et/ou locaux. Le territoire est obligé d'importer. On estime l'autonomie alimentaire du département à 48h. Le principe de souveraineté alimentaire n'est pas respecté.

Un déficit de ressources

Le territoire manque de ressources de base : eau, énergie, espaces agricoles. La demande en eau, énergie et production alimentaire, en espace ne cesse de croître alors qu'il faudrait limiter et optimiser la consommation d'énergie et d'eau.

Les agriculteurs sont limités dans leurs productions et ne sont pas autonomes en céréales et en foin. Les maraîchers ont besoin des ressources produites par l'élevage qui est en déclin, et donc sont obligés eux aussi d'importer une partie de leurs ressources voire la totalité pour les éleveurs (coûts importants).

## UNE SURPRODUCTION DE DÉCHETS

La réduction de la quantité de déchets par habitant est un enjeu central. Les Alpes-Maritimes produisent le double de déchets par habitant que la moyenne française. De plus, la gestion des déchets dans le 06 est très coûteuse car le département est obligé d'exporter.

## ÉTIOLEMENT DE LA BIODIVERSITÉ

Un autre enjeu majeur est la chute de la biodiversité et la perte des services écosystémiques (notamment les services rendus par les pollinisateurs). Les Alpes-Maritimes regroupent 80% de la biodiversité européenne, c'est un territoire à préserver tout particulièrement.

Désertification du Haut-Pays et Moyen-Pays

Un aspect plus social a été évoqué à plusieurs reprises : la désertification du moyen et haut pays et disparition de l'agriculture, notamment l'élevage qui est en fort déclin.

Cette désertification et ce déclin ont pour conséquence la perte du patrimoine paysager : fermeture des milieux liés au reboisement par absence de pâture ou de culture, et détériorations des restanques qui ne sont plus entretenues.

Un littoral bétonné qui manque d'espaces verts

Dans les zones urbanisées, les effets sont semblables à de nombreuses villes et les enjeux sont la réduction des îlots de chaleur, la gestion des eaux pluviales et des risques d'inondation (dû à la perméabilité des sols), et l'insuffisance d'espaces verts accessibles aux citoyens qui sont en demande de jardin en ville.

## PAR AILLEURS, UN TERRITOIRE PEU POLLUÉ

Contrairement à d'autres territoires, le département ne souffre pas de pollutions liées à l'activité agricole et industrielle.

Du fait de la topographie, l'installation d'industries polluantes n'a pas été possible. De même les grandes cultures (qui sont souvent les plus polluantes) ne sont pas possibles. L'agriculture des Alpes Maritimes est une agriculture diversifiée, sur des petites parcelles de moins de 2,5 ha, souvent cultivées de manière « propre » même en conventionnelle. Il y a peu d'enjeu en termes de pollution ou de risques sanitaires (pollution des nappes phréatiques et des sols).

# Quelles sont les problématiques majeures?

## LE FONCIER

### ARTIFICIALISATION DES SOLS

Il existe plusieurs problématiques autour du foncier. La première est liée au développement urbain qui mène à une artificialisation progressive des terres qu'elles soient agricoles ou non. La topographie des Alpes-Maritimes limite les zones de construction, il y a peu d'espaces disponibles ce qui génère une pression foncière considérable pour la construction de logements résidentiels, de logement sociaux (avec une législation contraignante sur ce point-là), d'infrastructures, de zones d'activités.

### RÉTENTION FONCIÈRE

En parallèle, on constate une rétention foncière des propriétaires terriens. De nombreux terrains agricoles sont en friches notamment dans la plaine du Var. Ces propriétaires sont frileux à établir des baux ruraux ou un fermage. Il y a une peur de ne pas pouvoir récupérer les terres en cas de changement de PLU (passage ZA en ZU). La terre est perçue comme un capital pouvant passer en zone constructible. Elle doit pouvoir rester disponible. Il existe un « bail sur petite parcelle » avec un engagement renouvelable

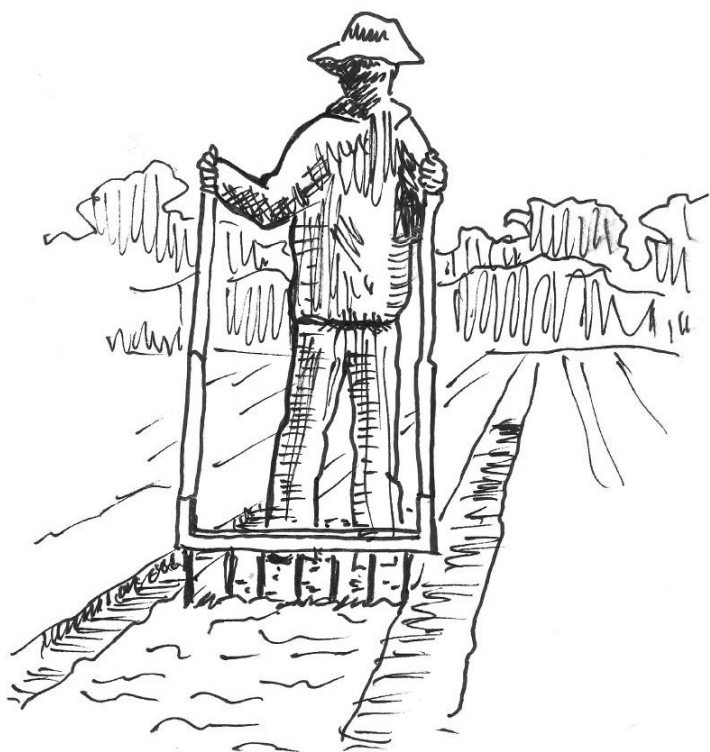
à l'année qui est encore peu connu.

### UN MANQUE DE CONNAISSANCE DES TERRES CULTIVABLES

Un autre point important est le manque de connaissance de l'existence et de la répartition des terres cultivables en friche (parfois reboisées).

Les collectivités, les gestionnaires d'espaces comme les Parcs, voire les associations cherchent, depuis ces dernières années, à mieux connaître leur territoire afin de valoriser ces terres (à un niveau agricole). Des études permettant de répertorier les terres cultivables sont réalisées sur le territoire au niveau de la vallée de la Vésubie, de la CASA, de la CAPG, du Parc Régional des Préalpes d'Azur. Ces études sont réalisées en partenariat avec la CMA et la SAFER.

Ces informations permettent de contacter les propriétaires fonciers pour leur proposer d'installer un jeune agriculteur via un organisme de confiance tel que les communes, les parcs et les intercommunalités. Souvent, il est nécessaire de regrouper plusieurs propriétaires afin d'obtenir des parcelles suffisamment grande (1-1.5ha) pour en tirer un salaire.



## ÊTRE AGRICULTEUR BIO, C'EST UN PARI !

### SECTEUR BIOLOGIQUE QUI NE SE SENT PAS SOUTENU

Les agriculteurs en biologique ne se sentent pas soutenus dans leurs activités. Le soutien peut prendre plusieurs formes : financier, infrastructurel, considération, intérêts des collectivités... Non seulement il n'y a pas de soutien économique, mais souvent ils se sentent décredibilisés ou ridiculisés.

Il est aussi évoqué le manque de soutien dans la recherche d'un terrain à cultiver. Trouver du foncier agricole reste très difficile. Cela peut prendre parfois jusqu'à 3 ans.

Une forte critique de la CMA émerge constamment à ce sujet. L'agriculture biologique et les pratiques agroécologiques manuelles et naturelles paraissent rétrogrades. LA CMA est critiquée pour son investissement dans des projets autour de nouvelles technologies agronomiques telles que le « hors-sol » et l'aquaponie. Ces techniques ne paraissent pas adaptées à des climats doux comme celui des Alpes

Maritimes et à des terres fertiles (alluvionnaires, limoneuses ou argilo-calcaires) largement favorables à une agriculture en terre ou non couvertes (sans serres). Malheureusement la CMA n'a pas souhaité participer à l'enquête et il n'est pas possible d'exposer leurs arguments.

#### DES PORTEURS DE PROJETS AUX REINS SOLIDES

Il a été mentionné dans les entretiens qu'il est difficile de trouver des porteurs de projets qui ont la capacité financière de tenir les 3 premières années. Il est souvent nécessaire d'avoir un couple avec un salaire fixe qui rentre tous les mois.

Ces éléments concordent avec le témoignage des agriculteurs qui peinent à rendre leur exploitation rentable lors de l'installation. Les coûts du terrain, des infrastructures, des loyers, de l'eau, génèrent des charges importantes. Les maraichers interrogés sont tournés vers un maximum d'autonomie pour être rentable : ils vont chercher leur fumier dans les centres équestres (souvent à titre gracieux), ils récupèrent des déchets verts de jardiniers, ils font leurs propres semis... Le défi est d'atteindre un seuil

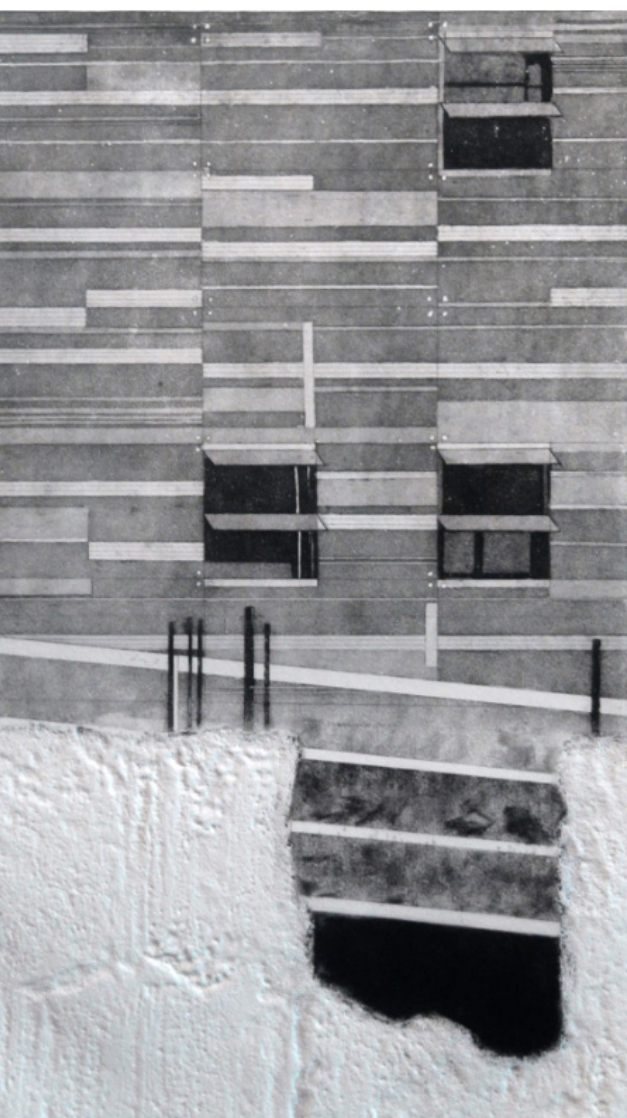
de rentabilité au bout de trois ans. Souvent cela les pousse à faire des compromis sur l'utilisation de bâches plastiques, de travail plus mécanisé et de traitements ponctuels.

#### LE SECTEUR DE L'ÉLEVAGE EN DÉCLIN

On observe un problème de transmission dans le secteur de l'élevage. Il est très difficile de trouver des repreneurs dans ce secteur en déclin. Ce secteur est primordial pour le maintien des paysages, des pâturages et pour la fourniture de matières organiques pour les maraichers. Ce secteur est fortement pénalisé par son manque d'autonomie en matières premières : céréales et foin. Les éleveurs sont obligés d'importer des produits coûteux qui ne peuvent pas être produits sur place.

#### MANQUE DE RESSOURCES ET D'ESPACES

Comme déjà évoqué plus haut les ressources sont rares sur le territoire : eau, énergie, espaces cultivables, foin, cultures céréalières. Tout cela pèse sur les charges, les revenus et la gestion d'une exploitation.

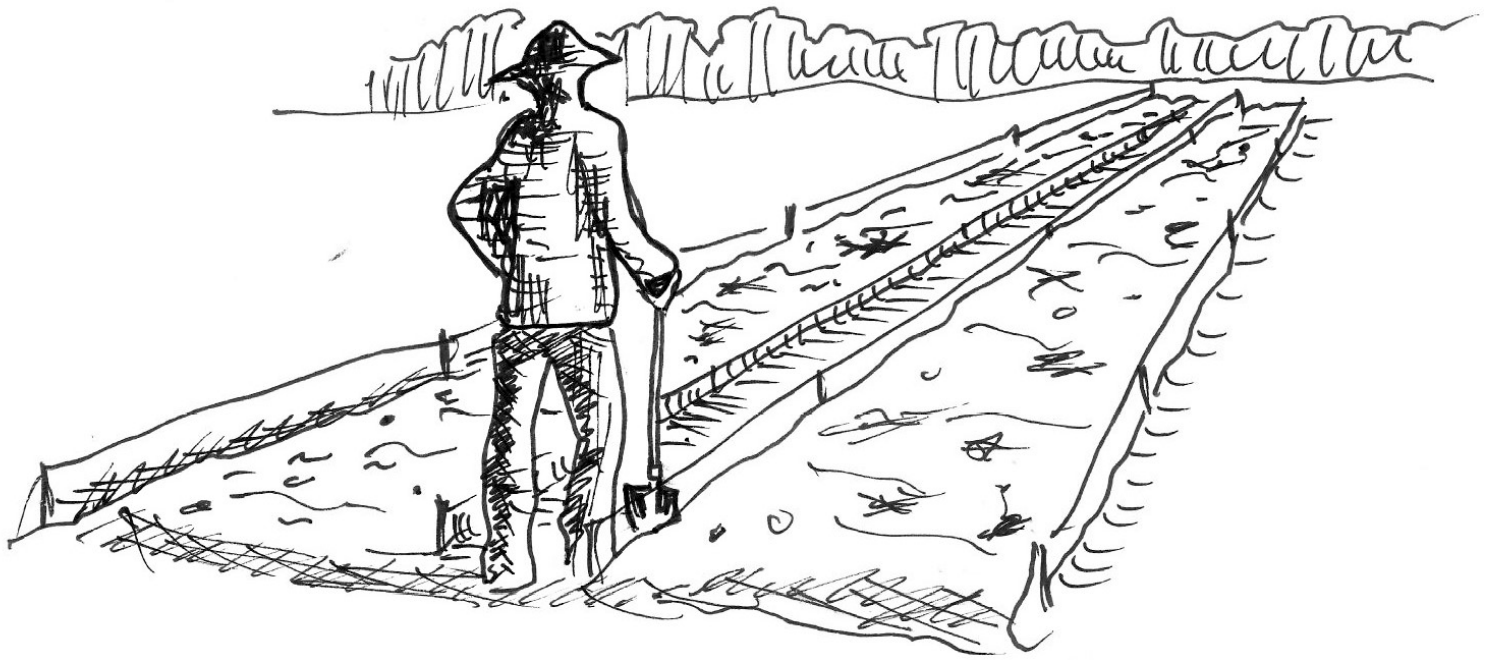


Source illustration : Blandine Galtier, Instant 5

## Des blocages politiques forts

Ce point-là est assez sensible. De nombreuses contraintes liées aux blocages politiques ont émergé lors des entretiens. Il apparaît clairement un manque de volonté politique qui serait lié à plusieurs facteurs. Tous les territoires ne sont pas égaux et n'investissent pas leur énergie sur les mêmes problématiques : certains vont favoriser le développement de jardins (Métropole NCA), d'autres l'installation d'agriculteurs et la préservation du foncier (CASA, CAPG). Malgré tout, les constats sont les mêmes :

- Accusation forte d'accaparement du foncier par les politiques. Ou encore, de conflits d'intérêts au niveau des marchés publics que ce soit dans le secteur de la gestion des déchets et du BTP.
- Politisation de l'agriculture par la CMA et la SAFER, et contentieux sur la préemption de terrains agricoles non destinés à l'agriculture.
- Absence de volonté ou d'ambition politique (voire d'honnêteté) à l'exception de certaines communes comme Mouans Sartoux.
- Une vision de l'économie qui reste conventionnelle et traditionnelle excluant l'agriculture.
- Désintéressement ou absence de conscience du caractère urgent des problématiques environnementales des décideurs.
- Superposition des strates administratives avec des politiques très différentes d'une collectivité territoriale à une autre. Il n'y a pas du tout d'unité politique et peu de coopération à l'échelle du territoire.



## Contraintes financières

### **BAISSE DES SUBVENTIONS PUBLIQUES**

Les collectivités territoriales, comme tout organisme public en France, voient chaque année leur budget diminuer. L'environnement n'étant pas une priorité, les budgets associés sont particulièrement touchés. Ces contraintes financières les obligent à aller chercher des financements européens pour obtenir des budgets supplémentaires. Les projets européens sont très chronophages, demandent des ressources qualifiées pour les gérer, et sont très lourds au niveau administratif. Le gain final pour le territoire n'est pas conséquent. Cependant, l'Europe a un budget considérable pour des actions de préservation de l'environnement, de développement de filières écologiques, et de développement de nouvelles solutions environnementales.

### **CONTRAINTES INTERNES**

Les organismes publics sont soumis à une législation contraignante en matière de marchés publics et subventions. Ce cadre légal les contraint à limiter leur soutien aux associations environnementales. Quant aux associations, elles survivent en essayant de capter des subventions par-ci par-là.

## Nuisances

### **ESPÈCES INVASIVE & CLIMAT**

Les aléas climatiques sont de plus en plus extrêmes et impactent le secteur agricole. Ces dernières années il y a eu une alternance de longs épisodes de sécheresse et de pluies importantes qui favorisent le développement de maladies cryptogamiques mais aussi l'érosion des sols.

Ensuite, l'agriculture souffre d'espèces invasives (écureuil gris, frelon asiatiques), de maladies nouvelles (*Xylo fastidiosa*, *tuta absoluta*), de ravageurs tel que le charançon et de la réintroduction du loup qui fait encore et toujours débat.

### **Conflits d'usages**

Les conflits d'usage ont été mentionnés comme des nuisances environnementales, ou nuisances aux agriculteurs (tourisme, randonneurs, voleurs, nuisances en tout genre, évènements sportifs, automobiles...).

### **PERTE DE MOTIVATION DES ACTEURS DE TERRAIN**

Plusieurs témoignages évoquent une lassitude et parfois une perte de motivation face au désintéressement des décideurs et des élus. Il y a un sentiment de ne pas pouvoir arriver à faire changer les choses.

Il y a aussi un sentiment de ne pas être pris au sérieux, d'incompréhension ou d'être préjugés car considéré comme appartenant au mouvement alternatif.

# Quels objectifs et quelles actions mises en oeuvre ?

Les enjeux du territoire et les contraintes des acteurs ont été mis en lumière dans les 2 sections précédentes, nous allons maintenant nous pencher sur leurs objectifs et les actions mises en oeuvre pour pallier ces problématiques.

## LES PARCS

Les parcs jouent un rôle de médiateurs, de sensibilisation, et obtiennent des subventions qu'ils redistribuent aux associations pour préserver leur territoire. Le Parc Régional des Préalpes d'Azur est limité dans son action du fait de sa jeunesse et de l'absence de pouvoir réglementaire. Cependant il arrive à influencer et conseiller les collectivités territoriales. Le Parc National du Mercantour a une influence plus grande et un pouvoir de police sur son territoire.

Les Parcs souhaitent maintenir l'élevage et l'agriculture sur leur territoire voire réimplanter ces activités dans une dynamique permacole ou agroécologique de préservation de la biodiversité, des ressources et des sols.

### LES OBJECTIFS

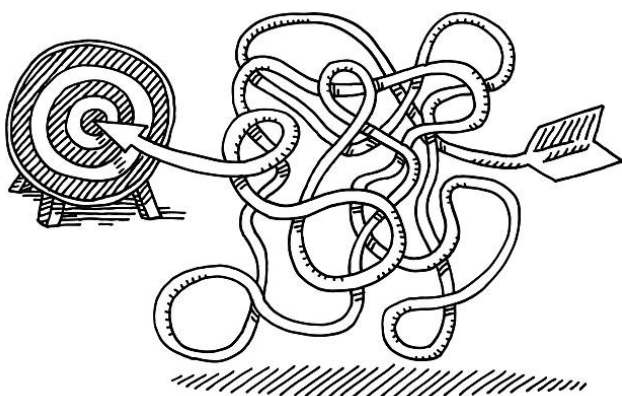
- Redynamiser le secteur agricole afin de créer des emplois locaux et durables, et installer des jeunes familles.
- Protéger la faune et flore locale
- Limiter les nuisances en tout genre
- Préservation du foncier et des zones de pâturage

### LES ACTIONS

- Mise en place de mesure agro-environnementales avec les éleveurs et agriculteurs (s'accorder sur des dates de fauche après floraison, concours de prairies fleuries, protéger la diversité et qualité nutritive des alpages, notamment permettre aux fleurs de se reproduire et de grainer).
- Encourage la non-utilisation de produits phytosanitaires. L'Europe indemnise sur 5 ans les agriculteurs pour les accompagner dans la mise en place de ces nouvelles pratiques (ex perte de rendement en légumes).
- Réalisation de diagnostics pastoraux et environnementaux auprès des fermes.
- Développement de la marque « Esprit Parc National » ou « valeur Parc » avec des normes environnementales pour les produits locaux des

maraichers et éleveurs).

- Encourager l'installation de jeunes agriculteurs en réalisant des études sur le foncier disponible (médiation entre les communes, les propriétaires fonciers et les porteurs de projet).
- Travail en concertation sur l'ouverture des milieux en concertation et sur la libre évolution des milieux (mixe pâturage et coupe de bois).
- Sensibilisation auprès du grand public (écoles, touristes, randonneurs)
- Organisation de chantiers participatifs avec CASA et CAPG CAUE sur la restauration des restanques.
- Financement de programme d'action et d'éducation (la foire d'Antibes ou le festival Alimen'terre)
- Recherche de financements européens.



## LES ASSOCIATIONS

L'activité associative sur les sujets environnementaux est importante sur le territoire des AM. Ces dernières comblent un vide politique et sont des relais indispensables sur lesquels s'appuient toutes les collectivités. Leurs actions sont avant tout de terrain, avec une approche très pragmatique.

## LES OBJECTIFS

- Sensibiliser à tous les publics : élus, collectivités, enfants, adultes, handicapés, réinsertion sociale.
- Expérimenter & transmettre de nouvelles pratiques et techniques agroécologiques et/ou permacoles
- Préserver le foncier et revalorisation intelligente du foncier agricole
- Préserver la biodiversité
- Restaurer le patrimoine paysager
- Créer des emplois locaux et durables
- Lutter contre la désertification du Haut-Pays et Moyen-Pays
- Créer de lieux de vie, d'échange où se crée du lien social

## LES ACTIONS

- Ateliers & animations.
- Formations au grand public et aux professionnels.
- Réponse à des appel à projet sur différentes thématiques.
- Diagnostics de fermes.
- Création de lien social & réinsertion public en difficulté.
- Organisation d'évènements : festivals, conférences, repas collectifs, ciné-débat, festivités.
- Accompagnement à la création de jardins partagés ou participatifs.
- Création de jardins partagés .
- Organisation de chantiers participatifs.
- Vente de produits agricoles et herboristerie.
- Création de fermes : recherche de foncier agricole et aide à l'installation de jeunes agriculteurs en biologique.
- Militantisme politique.

## LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les collectivités territoriales s'appuient fortement sur un réseau de partenaires associatifs ou petites entreprises du secteur environnemental pour mener à bien leurs actions. Là où le relais associatif est absent, peu de choses ne se passent. La capacité d'action des collectivités est très souvent dépendante du dynamisme associatif et de l'existence de petites entreprises. Les collectivités les rémunèrent via des subventions (régionales, européennes) ou des marchés publics (plus rares).

### LES OBJECTIFS

- Sensibiliser le grand public aux enjeux environnementaux (tous)
- Créer du lien social entre les citoyens et avec le monde agricole (tous)
- Réduire les déchets ménagers et déchets verts par le compostage (tous)
- Préserver le patrimoine paysager (tous)
- Préserver les auxiliaires et des services écosystémiques (tous)
- Limiter l'artificialisation des sols et préserver le foncier agricole (CASA, CAPG)
- Répondre à la demande des citoyens pour avoir accès à un jardin (CAPG & MNCA)
- Réduire l'îlots de chaleur en ville (MNCA)
- Mieux gérer les eaux pluviales (MNCA)
- Structurer les circuits-courts (CG06 & CASA)
- Soutenir les exploitations agricoles (CAPG & CG06)

### LES ACTIONS

- Sensibilisation via des ateliers et des chantiers participatifs en partenariat avec des associations, les parcs et des entreprises (tous).
- Organisation de conférences sur des thématiques environnementales (CAPG).
- Subventions aux associations et aux parcs (tous).
- Subventions annuelles aux communes visant à acheter du foncier agricole pour l'installation de maraicher (CASA).
- Subventions aux exploitations agricoles et dotation aux jeunes agriculteurs (CG06).
- Acquisition de foncier pour agrandir les parcs naturels (CG06).
- Réalisation de diagnostics et rapports (foncier disponible, état des lieux des jardins participatifs et partagés ...).
- Appui à la création de jardins s'ils ont la compétence (CAPG ou la Métropole NCA).
- Projet de soutien à l'agriculture local en incitant les cantines des collèges à s'approvisionner en produits biologiques et locaux (projet 06 à Table).
- Lutte contre les nuisibles et espèces invasives (tous).
- Aides au développement de composteurs collectifs (tous).
- Recherche de financements européens (tous).

# Quelles pratiques de l'AE ? Quelle dynamique sur le territoire ?

## QU'EST-CE QU'IL SE PASSE DANS LES AM ?

Selon le niveau d'implication des personnes ou le type de structures sondées, l'agroécologie paraît comme une réalité déjà pratiquée sur le territoire, ou à l'opposée comme inexistante. Des remarques comme la suivante « C'est déjà une réalité majoritaire » s'oppose à « pas grand-chose ne se passe » ou encore à « sur le territoire, l'agroécologie représente environ 1% et encore ! Ça ne parle pas encore au gens ».

Globalement, la grande majorité estime que nous sommes à un stade très peu avancé : « on est à un stade où on essaye de préserver l'agriculture locale. L'agroécologie c'est le stade encore d'après ».

Dans les collectivités, beaucoup d'énergie est dépensée à convaincre et sensibiliser les élus ou la hiérarchie afin d'amener un changement de culture ou de paradigme.

Les associations encore trop peu nombreuses sont très actives et arrivent à toucher un public au-delà des frontières du département, voire international lors d'organisation de CCP en permaculture. Le périmètre moyen d'action est en moyenne de 50km environs. Le nombre d'adhérents actifs par association

est d'une centaine.

Quant aux professionnels, ils sont à un niveau déjà bien avancé en pratiques biologiques. Les producteurs locaux obtiennent des labels biologiques avancés tels que Demeter, Bio Cohérence ou encore Nature & Progrès. On remarque la mise en œuvre de techniques permacoles, agroécologiques et « biodynamiques » telles que la fabrication d'extraits fermentés, le non-labour, le couvert végétal ou paillage, la mise en place d'associations et de rotation des cultures, l'utilisation de micro-organismes efficaces, développement de la mycorhization, utilisation d'auxiliaires, semis sous couvert, occultation, la prise en compte du calendrier lunaire... Ces pratiques ne sont pas isolées et intéressent les agriculteurs.

Il est important de mentionner une démarche inédite de l'horticulture grasse vers le biologique. L'horticulture est une des filières agricoles les plus polluantes. Les horticulteurs de Grasses qui fournissent les grandes marques de parfum sont en train de se convertir en biologique.

## QUELLE DYNAMIQUE ?

Il y a une vraie tendance qui se dessine pour une agriculture et des pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement. Les consommateurs en sont le premier indicateur. La demande en produits biologiques et locaux est forte et non comblée. En effet, de plus en plus de personnes s'interrogent sur les pratiques de la grande distribution et prennent conscience qu'une autre manière de consommer existe. Ils sont informés par différents médias (surtout les réseaux sociaux) des impacts néfastes du couple l'agro-industrie / grande distribution sur l'environnement, la santé, et l'économique (notamment en termes de prix d'achat aux agriculteurs et de gaspillage alimentaire).

Les citoyens ont aussi un besoin de se réapproprier les savoirs et techniques agroécologiques et perma-

coles. Ils ressentent un besoin « de retour à la terre », c'est-à-dire de comprendre comment fonctionne la terre, comment se nourrir, et être plus autonome. La demande de création de jardins partagés, familiaux, participatifs est considérable, exerçant une pression sur les élus.

Les associations sont aussi dynamiques du fait de l'intérêt croissant ou « prise de conscience » des citoyens autour de l'alimentation et de la santé (en particulier les parents). Ce sont des lieux de rencontre, de convivialité où les personnes se retrouvent autour de valeurs partagées. Il y a bien une prise de conscience et un intérêt croissant mais sera-t-il suffisamment rapide ?

Au niveau des espaces verts et des entreprises, rien n'est fait hormis la loi Zéro-phyto.

# Quels partenaires et relais territoriaux ?

Vous trouverez ci-dessous une liste exhaustive de tous les partenaires et relais locaux. À noter que les entités participantes à l'enquête sont partenaires les uns des autres.

## Institutions

- Région PACA
- CG06
- Communes
- CMA

## Agences gouvernementales ou sous-tutelle de l'Etat

- Les Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer)
- La Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM)
- L'Office National des Forêt (ONF)

## Associations de professionnelles et syndicats

- Association pour le développement de l'emploi agricole et rural (ADEAR)
- Association des Jeunes-Agriculteurs (les JA)
- Agribio
- Centre d'Études et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée (CERPAM)
- Finance initiative Terre d'Azur
- Centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE)
- Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL)
- Terre de lien
- Association pour la Promotion de la Prévention et de l'Economie Sociale en Europe (APPESE)
- Syndicat de l'olive de Nice (SION)

## Associations environnementales

- Jardins du loup
- Jardins partagés de Carros
- Jardin pédagogique de Traminols
- Potagers en ville
- Les jardins du petit Pessicart
- Natur'Abelha
- Ateliers du zéro six
- LPO
- Planète Science Méditerranée
- Géophiles
- Sollicité
- Les Uto'piste
- Les petits loups maraichers
- Les apprentis pas sages
- Curieux de nature (Vallée de la Royat)
- Les petits débrouillards (camion science tour)
- Yuna Crew

## Entreprises et coopératives

- Azure light
- Nicolas PRIN, guide nature
- Marc BOTTIN, botaniste
- Sylvie SOAVE, ingénieur agronome, enseignante
- Xavier VALETTE, apiculteur
- Frédéric POYDENOT, géologue
- Apis Mellifera
- CAUE 06 : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement des Alpes-Maritimes
- CFPPA d'Antibes, centre de formation professionnelle et de promotion agricole d'Antibes
- Lycée horticole d'Antibes
- Mozagri



# Les grandes lignes à retenir



- 1 Des problématiques et enjeux autour du foncier dans les Alpes-Maritimes : topographie, géographie, parcellisation, bétonisation, pression foncière, manque de connaissance du territoire sur les friches agricoles, des réticences des propriétaires à mettre en place de fermage ou baux ruraux.
- 2 Les jardins partagés & participatifs, un engouement citoyen auquel tentent de répondre les collectivités. Il y a un accompagnement et un soutien financier sur les territoires de la Métropole NCA et de la CAPG sur ce sujet en particulier.
- 3 Une demande croissante et forte pour des produits locaux et biologiques qui n'est aujourd'hui pas comblée. Il manque d'agriculteurs en biologique
- 4 Un vide politique sur la thématique de l'agroécologie, de la permaculture et de l'agriculture biologique. Plusieurs facteurs en serait la cause : la conduite de politiques traditionnelles et conservatrices, intérêts politiques contradictoires (artificialisation des sols en vue d'un développement économique basé sur un dogmatisme économique), manque de volonté, désintérêt (soit élus, soit directeurs de services), ou encore limitations budgétaires. Des cas comme la ville de Mouans Sartoux prouve que des actions simples et significatives peuvent être réalisées lorsqu'il y a une volonté politique forte (création d'une régie agricole communale).
- 5 Un dynamisme associatif fort qui comble un vide politique. Malgré leur succès et l'intérêt qu'elles suscitent, la plupart ont du mal à s'en sortir financièrement et auraient besoin d'un plus grand soutien financier et de bénévoles. On peut aussi noter un manque de coordination entre les différentes initiatives associatives. Peut-être qu'elles auraient à y gagner à travailler plus étroitement les unes avec les autres.
- 6 Un dynamisme professionnel avec de nombreuses initiatives et pratiques trop isolées, parfois coordonnées par Agribio sur certaines thématiques (maraichage sur sol vivant, biodynamie, utilisation des micro-organismes en élevage...).
- 7 Des financements européens qui sont captés par les collectivités et les parcs pour préserver le foncier agricole et le mettre à disposition de porteurs de projet et pour développer l'agroécologie.
- 8 Une prise de conscience des enjeux liés à l'agriculture avec l'existence de chargés de mission agriculture dans toutes les collectivités et des nouvelles prérogatives des parcs régionaux et nationaux notamment avec les Mesures Agro-Environnementales.

# CONCLUSION

Malgré le nombre d'entretiens limités (17), l'information retenue a été suffisamment riche et dense pour élaborer une synthèse sur le développement de l'agroécologie dans les Alpes-Maritimes et répondre à l'hypothèse de départ. L'hypothèse affirmait qu'il y avait un intérêt pour l'agroécologie sur le

## UNE DEMANDE CROISSANTE FACE À UN MANQUE DE MOYENS

La demande citoyenne de création de jardins partagés et participatifs de type permacoles est très forte. Chaque année plusieurs jardins se créent dans les communes du territoire permettant la création d'emplois locaux non délocalisables et la sensibilisation d'un large public. Le dernier en date est un jardin permacole de particuliers à Bar-sur-Loup qui a permis la création d'un emploi. Autre exemple, l'association Terra Segurana s'est fortement développée et est devenu en quelques années le 1<sup>er</sup> employeur de Colomars avec 14 salariés. Les Jardins du Loup sensibilisent plus de 600 personnes chaque année et accompagnent le développement de jardins sur tout le territoire. Enfin les Jardins et Ruchers des Baous à Saint Jeannet, jeune association de tout juste 3 ans vient de doubler ses adhésions en un an pour atteindre 80 membres.

## UNE AGRICULTURE BIO DYNAMIQUE MAIS ENCORE TROP PEU SOUTENUE

Du côté des agriculteurs, les pratiques évoluent grâce à l'implantation de jeunes agriculteurs non issus du milieu agricoles, qui s'installent avec un autre regard sur l'agriculture, avec d'autres objectifs, et une volonté d'épanouissement personnel. Ils sont souvent inspirés par des figures du maraichage agroécologique et permacole tel que Jean-Martin Fortier (auteur du best-seller *Le Jardinier-Maraicher*,

## UN DÉFI POUR LES ANNÉES À VENIR

Le diagnostic agroécologique du territoire est assez sévère mais n'est pas démuné d'espoir. On observe une belle dynamique associative, agricole et des collectivités qui jouent le jeu de la sensibilisation en s'appuyant sur les relais associatifs.

Cependant, l'effort n'est suffisant pour amener à un vrai changement de fond sur les questions essentielles de l'agriculture et l'autonomie alimentaire, sur les modes de consommation, sur l'urbanisation,

## UN FORT POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT

territoire. On peut en conclure qu'il existe un intérêt croissant qui s'exprime par le nombre toujours plus important d'associations actives dans le domaine de l'agroécologie et de la permaculture sur le territoire. Il n'existait que les Jardins du Loup il y a 10 ans seulement.

Il y a un besoin d'animations, en particulier sur les thématiques de l'agroécologie et la permaculture, tant au niveau des collectivités territoriales, qu'au sein des jardins associatifs. Souvent les associations perdent des adhérents ou manquent de bénévoles actifs et suffisamment formés pour animer la vie du jardin. Les animations régulières permettent de créer du dynamisme et du lien social. Les moyens financiers et humains manquent encore pour pouvoir financer des animations régulières.

L'intérêt est là et il est croissant. Le territoire manque d'agriculteurs bio, d'associations et de professionnels qui traitent de ces problématiques environnementales. Enfin, on observe aussi un manque de coordination et de coopération entre ses différents acteurs de l'environnement.

manuel d'agriculture biologique).

Ces agriculteurs sont soutenus par leurs clients et que par leurs clients. La demande en produits biologiques et locaux est toujours plus forte. Il n'y a pas de chiffre disponible pour mesurer cette demande, mais tous les agriculteurs biologiques témoigneront du fait qu'ils n'arrivent pas à répondre à cette demande malgré les nouvelles installations.

sur les transports, sur la gestion des déchets, sur la diminution de l'utilisation des ressources environnementales, sur le traitement de l'eau usées, et sur la gestion des espaces verts et naturels. Sur ce point, la volonté et la prise de conscience politique n'est pas à la hauteur des enjeux actuels et à venir.

Il y a aussi une problématique temporelle, cette prise de conscience et la mise en oeuvre des changements sont trop lents.